



OFFRE DE PARTENARIAT 2023

Réf. propriétaire :

Réf. Objet :

Nom
Adresse

Vous êtes propriétaire d'**hébergement(s)** dans le massif du Sancy. À ce titre, nous vous proposons de le(s) promouvoir avec un **partenariat** sur le site internet de l'office de tourisme **sancy.com**.

Quel est l'intérêt pour vous ?

Le site de l'office de tourisme du massif du Sancy génère chaque année un nombre important et croissant de visites et de visiteurs. Nous parlons de **2,7 millions de visiteurs et 5,9 millions de visites** pour l'année 2021. Par ailleurs, nous œuvrons à son référencement : grâce à ce travail, le site sancy.com ressort en **première position ou première page** dans de nombreuses recherches **Google** (en résultat naturel, hors annonces payantes). Il fait aussi l'objet de campagnes de communication payantes sur **Google** et autres sites internet importants. **En devenant partenaire de l'office de tourisme, vous participez et profitez de ce référencement et de la visibilité de l'offre.**

Le site internet propose une ergonomie, des contenus, des photos et vidéos qui correspondent aux **nouvelles habitudes de navigation** des internautes (mieux adapté aux smartphones, de la séduction, des articles de blog).

Pour les hébergements en particulier, les recherches sont simplifiées avec entre autres exemples :

- + Un menu **direct** et une réorganisation des sous-rubriques (*voir illustration au dos*).
- + La présentation de vos **autres hébergements** partenaires grâce aux « **ventes croisées** », sur chacune des fiches de vos hébergements (*voir illustration au dos*).
- + La **synchronisation des calendriers des disponibilités** en relation directe avec les plateformes type Airbnb, Gîtes de France, Abritel, Weebnb.
- + La recherche avec une **carte géographique interactive** en complément du mode « liste ».

 Nouveautés 2022 : 

- + Adaptation des filtres de recherches aux habitudes des internautes
- + Recherche par avis clients, à partir de 5 avis sur la prestation

Vous retrouverez bien sûr toutes vos fonctionnalités déjà existantes :

- ✓ Votre mini-site dédié avec 15 photos et 1 vidéo.
- ✓ La mise en avant des hébergements **réservables en ligne** dès la page des résultats, et toujours **sans commission**.

Pensez-y ! Lorsque vous devenez partenaire de l'office de tourisme, votre hébergement est également diffusé sur les sites internet **régionaux** (Auvergne Destination, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme pour ne citer qu'eux).

Vous êtes intéressé ?

Il vous suffit de compléter les documents ci-joints et de nous les retourner avant le 3 octobre 2022 à l'aide de l'enveloppe-retour.

Une question ?

Contactez-nous :

Informations complémentaires au dos 



Un menu clarifié



Des sous-rubriques clarifiées pour les différents types d'hébergements

Votre lien de réservation

sans commission

dès la page de résultats de recherche

Spécial Disponibilités des campings

2 calendriers distincts

Emplacements nus et locatif



« Vente croisée »

Suggérer à l'utilisateur un autre contenu en lien avec ce qu'il consulte.
Une opportunité pour **mettre en avant vos autres hébergements partenaires**

Vous aimerez aussi :



Le Buron

Mont-Dore

6 personnes au maximum



Le Chalet Montagnard

Mont-Dore

6 personnes au maximum

« Vous aimerez aussi » vient en bas de la page du mini-site d'un hébergement. Il fait référence aux autres hébergements du même propriétaire

Mémo pratique

Éléments à nous retourner avant le 3 octobre 2022

- Fiche d'informations corrigée et signée (même si vous ne prenez aucune parution)
- Bon de commande complété et signé
- Règlement par chèque à l'ordre de « Régie Espaces publicitaires OT Sancy »
- Photos éventuelles comme précisé sur la fiche d'informations